EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°23-047
COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Acte mis en ligne le :	04/07/2023

Nombre de Membres En exercice : 36 Présents : 18 Votants : 24

Sans condition de quorum,
car il s'agit d'une 2ème convocation faute de quorum à la 1ère convocation du 22 juin 2023

L'an 2023, le mardi 27 juin à 18h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : (Bonnefamille) ; Pierre-Louis ORELLE (Charantonnay) ; Christian REY (Diémoz) ; Alain CAUQUIL, Christine FASSINOT (Grenay) ; Martine CHASTAGNARET, Albert GIRERD-POTIN, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTA (Oytier-Saint-Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD (Roche) ; Patrick CASTAING, Brigitte GROIX Valérie MICHA-FRACHON, Joël TERRY (Saint-Georges d'Espéranche) ; (Saint-Just Chaleyssin) ; Christophe BADUFLE, Bernard JULLIEN (Valencin).

Absents : Daniel ANGONIN, Fabien BICHET, Isabelle BOUQUET, Michel CARLES, Monique DELAY, Vanessa DEVAUX, Julie GASS-VERNAY, Valérie GENDRIN, Ludovic HIRTH, Isabelle HUGOU, Laurence MUCCIARELLI, Murielle MUSTI, Alain NEPLE, André QUEMIN, Régis ROUSSEL, Maryline TASCIOTTI, Alexandra THOMAS, Aurélie VERNAY.

Procurations : Daniel ANGONIN à Patrick ROSET
Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET
Ludovic HIRTH à Bernard JULLIEN
Laurence MUCCIARELLI à Christian REY
Murielle MUSTI à René PORRETTA
Aurélie VERNAY à Bernard COCHARD

COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES – MODIFICATIONS CONCERNANT LA COMMUNE DE CHARANTONNAY

Classification contrôle de légalité : 5.3.5

Par courrier électronique du 21 avril 2023, M le Maire de Charantonnay nous a informés de son souhait que Mme BICHET Eugénie remplace Mme MORIN Sandra au sein de la commission « Petite enfance, Enfance, Jeunesse »

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- APRES APPEL A CANDIDATURES ;
- CONSIDERANT le candidat proposé par M le Maire de Charantonnay ;
- DE DESIGNER Mme BICHET Eugénie en qualité de titulaire pour la commune de Charantonnay au sein de la commission « Petite enfance, Enfance, Jeunesse » ;
- DE MODIFIER la composition de ladite commission, comme suit :

COMMISSION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE PRESIDEE PAR MME MUSTI

COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	**T**	CHEVALLIER Irène
	T	PRACH Marie-Claire
CHARANTONNAY	**T**	~~MORIN Sandra~~ **BICHET Eugénie**
	T	BRETONNIER Pierre
DIEMOZ	**T**	MUCCIARELLI Laurence
	T	THOMAS Alexandra
	S	NAVARRO Isabelle
GRENAY	**T**	BAUDEQUIN Christelle
	T	CHENAVIER Christelle

HEYRIEUX	**T**	GENDRIN Valérie
	T	GROS Nicole
	S	SOLNON Brigitte
OYTIER-SAINT-OBLAS	**T**	VERON Aurélie
	T	VENIAT Jean-Louis
	S	BROCHU Sandrine
ROCHE	**T**	PILLOIX Catherine
	T	BONZI Maria
	S	ANTOUARD Audrey
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	**T**	GEMMITI Maryse
	T	BOUQUET Isabelle
	S	MICHA FRACHON Valérie
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	**T**	GENIN Mélanie
	T	BIEUVELET Bernadette
VALENCIN	**T**	JULLIEN Audrey
	T	ZAMBARDI Nathalie
	S	HIRTH Ludovic

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes
Martine CHASTAGNARET	René PORRETTA	